



10.45-11.05

**Présentation des différents outils juridiques disponibles en Europe pour la coopération interterritoriale**

Prof. Yves Lejeune, Université de Louvain

Contenu de l'intervention :

- Histoire des différents outils juridiques
- Principes de la coopération interterritoriale
- Les différents outils juridiques en bref

11.05-11.25

**Présentation de la Convention BENELUX de coopération transfrontalière et interterritoriale**

Mr. Auke van der Goot, Ministère de l'Intérieur Pays-Bas

Contenu de l'intervention :

- Pourquoi une Convention BENELUX ?
- Modalités de mise en application
- La Convention et la coopération interterritoriale
- L'opérationnalité de la Convention BENELUX
- Avantages / Désavantages

11.25-11.45

**Application du concept de la coopération interterritoriale ailleurs en Europe**

Mr. Dirk Peters, expert principal, DG Région

Contenu de l'intervention :

- Le GECT : un des outils pour la coopération interterritoriale
- Application du concept ailleurs en Europe

**Les exemples de la coopération interterritoriale: bottom-up plutôt que top-down**

Contenu de l'intervention :

- Les expériences similaires : bilans opérationnels
- Les pratiques, bonnes ou mauvaises
- L'utilité des réseaux : réelle ou apparente
- Avantages / Désavantages

11.45-12.00

**La coopération interterritoriale entre les Régions et autres structures territoriales**

Mr. Paul-Henri Philips, Brussels-International

12.00-12.15

**Euregion Meuse-Rhine Incident control and Crisis management (EMRIC+)**

Mme Marian Ramakers-Van Kuijk, Directrice du partenariat EMRIC  
EMRIC concerne la coopération eurégionale sur le terrain de la sécurité publique non policière dans le domaines des soins pompiers, aide technique et aide médicale urgente.

12.15-12.30

**Discussion**

12.30-13.30

**Lunch**

- 13.30-13.45 **La coopération QuattroPôle**  
Mr. Michael Sohn, Secrétaire général QuattroPôle  
Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves joignent leurs efforts pour être davantage visibles sur l'échiquier européen et allient leurs savoir-faire dans le cadre de projets innovants.
- 13.45-14.00 **La coopération MAHHL**  
Mr. Youri Lebon, conseiller politique commune de Maastricht  
Maastricht, Aix-la-Chapelle, Hasselt, Heerlen et Liège  
Collaboration depuis des années pour associer différents thèmes tels que l'économie, l'aménagement du territoire, le développement durable, etc.
- 14.00-14.15 **Aachen-Maastricht Institute for Biobased Materials (AMIBM)**  
Mr. Wouter Hankel, directeur adjoint AMIBM  
L'Institut des matériaux biosourcés (AMIBM) d'Aachen-Maastricht est un institut de recherche européen transfrontalier qui se concentre sur le développement de matériaux biosourcés avancés.
- 14.15-14.30 **La coopération entre l'hôpital universitaire de Maastricht (azM) et l'Universitätsklinikum Aachen (UKA)**  
Mme. Dr. Andrea Heide, Conseiller d'administration de l'hôpital universitaire de Maastricht
- 14.30-14.45 **Discussion**
- 14:45-15.15 **Pause-café**
- 15.15-15.30 **Geopark Schelde Delta**  
Mr. Richard Meersschaert, directeur GECT 'Linieland van Waas en Hulst'  
Le Geopark Schelde Delta est un réseau et une organisation de coopération néerlando-flamands qui gèrent et développent de manière intégrée des zones où le patrimoine géologique et les paysages de valeur internationale.
- 15.30-15.45 **L'Université de la Grande Région – UniGR**  
Mme Frédérique Seidel, secrétaire générale de l'Université de la Grande Région – UniGR  
Le groupement offre la possibilité d'étudier et de rechercher en 3 langues, dans 5 régions et 6 universités.
- 15.45-16.00 **Discussion**
- 16.00-16.15 **Conclusion des travaux par le Rapporteur général**  
Alfonso Zardi, Chef de la Division de la Démocratie, Conseil de l'Europe (e.r.)

16.15-16.25	<b>Conclusions et perspectives</b> Monsieur Charles Picqué, Président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
16.25-16.30	<b>Paroles de clôture</b> Mr. Luuk Blom, Secrétaire général adjoint de l'Union Benelux
<b>à partir de 16.30 heures</b>	<b>Cocktail de clôture</b>

### Inscription

inscription jusqu'au 6 décembre 2018, par mail, auprès de Bianca Wauters (b.wauters@benelux.int).  
Il ne sera pas possible d'entrer dans le bâtiment sans enregistrement préalable.

Si vous avez des questions ou autres, merci de prendre contact avec  
Hans Mooren (0032-2-519.38.43, [h.mooren@benelux.int](mailto:h.mooren@benelux.int)) ou  
Anne-Laurence Lekeu (0032-2-800.35.93, [allekeu@sprb.brussels](mailto:allekeu@sprb.brussels)) ou  
Paul-Henri Philips (0032-499.588.105, [pphilips@sprb.brussels](mailto:pphilips@sprb.brussels)).

### Informations pratiques

La journée aura lieu dans les locaux du Secrétariat général de l'Union Benelux, Maison du BENELUX,  
Rue de la Régence 39 à 1000 Bruxelles (Belgique).  
(Proximité du Grand Sablon et Palais de Justice)

Le travaux seront en français, en néerlandais et en allemand. Un service de traduction simultanée sera assuré pour ces langues.

Si vous vous rendez à Bruxelles en voiture, vous devez être en possession d'un document certifiant votre enregistrement pour la zone de basses émissions de la Région Bruxelles-Capitale. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet en cliquant sur le [lien](#) suivant.

*Ce message vous a été envoyé parce que vous êtes lié(e) à l'un des partenaires organisateurs ou parce que vous avez un intérêt professionnel à recevoir ces informations. Vos données ne seront utilisées qu'à des fins de communication et ne seront pas transmises à des tiers. Vous pouvez demander et/ou corriger les coordonnées enregistrées en envoyant un e-mail à [h.mooren@benelux.int](mailto:h.mooren@benelux.int). Vous pouvez également demander ce que vos données personnelles soient supprimées de nos dossiers.*